



Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2012

Réponse aux questions de M. Stein

La politique de dividende de Luxempart suit deux critères :

- le critère du résultat récurrent
- le critère d'une croissance régulière (10% par le passé)

En comparant la relation Dividende / Résultat récurrent de 2004 qui est de 132% avec celle de 2011 qui est de 75%, il est vrai qu'elle est en diminution.

En prenant la moyenne de la relation Dividende / Résultat récurrent durant les 8 années allant de 2004 à 2011 on obtient 97,5%. Luxempart a donc distribué 97,5% de son résultat récurrent sur les 8 années passées tout en respectant le critère d'une croissance régulière de 10% par an.

Vous verrez difficilement une autre société à portefeuilles qui distribue un tel pourcentage du récurrent et qui augmente en moyenne son dividende de 10% d'année en année.



Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2012

Réponse aux questions de M. Desplats-Redier

I. Questions concernant l'investissement dans POWEO

Evolution de cette participation ; en particulier plus-values, moins-values, réalisées ou non réalisées, éventuels réinvestissements ?

De 2007 à 2008, Luxempart a investi € 30 millions dans Poweo. Après plusieurs corrections de valeur successives reflétant la chute du cours de bourse, la valeur de la participation dans les livres au 31.12.2011 s'élève à € 3,8 millions.

II. Cession de UTOPIA

Plus-values ou moins-values : quels montants ?

La cession Utopia a été réalisée en 2012 et ne se traduit ainsi pas encore en tant que telle dans les comptes de 2011. La prise de contrôle d'Utopia par Luxempart suite à une modification statutaire en 2011 se traduit dans les comptes 2011 par un résultat d'environ € 12 millions. Ce résultat exprime le différentiel entre la valeur comptable de la participation d'Utopia et la valorisation « fair value » de la participation à fin novembre 2011.

Suite à la vente de la participation en février 2012, les comptes 2012 afficheront la plus-value consolidée du complément de la valorisation exprimée en 2011 suite à la prise de contrôle. La plus-value consolidée 2012 est ainsi estimée à € 5 millions. Suite à ces événements, l'impact global sur les comptes consolidés 2011 et 2012 est ainsi estimé à environ € 17 millions.

III. Stratégie et politique d'investissement :

- La stratégie **semble**, à première vue, de moins en moins centrée, ou concentrée ?
- Quelles sont les **forces** (en particulier dans le domaine des compétences, notamment industrielles et sectorielles) et les **faiblesses** du Groupe (spécialement au niveau Holding, et sous Holdings ?)
- Exemple des pêcheries ?
(Performances actuelles et perspectives ?)

Les grands principes de la stratégie d'investissement de Luxempart n'ont pas changé.

Luxempart exerce son métier d'actionnaire professionnel d'une part par la prise de participations d'accompagnement, et d'autre part par l'activité de private equity.

Luxempart recherche des opportunités d'investissement dans tous les secteurs.

Ses points forts sont dans les télécoms (SES,), l'énergie (PNE Wind, Poweo, SEO), l'assurance (Foyer) pour les investissements d'accompagnement.

Luxempart n'investit pas dans les start-up ou les sociétés dites de haute technologie. Pour ces dernières, elle entretient des relations de partenariat avec les fonds Mangrove.

Luxempart investit dans les sociétés dans lesquelles elle peut participer à la création de valeur, en jouant son rôle d'actionnaire professionnel. Ces investissements représentent € 30,00 à € 50,00 millions en moyenne.

Luxempart investit aussi dans le private equity en direct et par le biais d'Indufin. Les investissements, par société, peuvent représenter jusqu'à € 10,00 millions. Le TRI en private equity est de l'ordre de 15,0%.



Luxempart élargit actuellement son univers géographique et vient de créer Algebra qui emploie deux professionnels pour le marché allemand, qui ont ouvert des bureaux à Dusseldorf. Cette présence locale doit nous permettre d'intensifier nos activités sur ce marché.

Luxempart a également investi en France (Poweo, IPS) et en Espagne (Pescanova).

Luxempart étend son réseau d'apporteurs d'affaires et recherche des partenaires de qualité pour co-investir.

Luxempart dispose aujourd'hui de liquidités importantes, et étudie avec prudence plusieurs dossiers d'investissement.

Luxempart a su éviter la crise financière grâce à l'absence de valeurs bancaires dans son portefeuille.

Par contre la crise bancaire a rendu le financement des opérations du type private equity plus difficile, ce qui se traduit aujourd'hui par un ralentissement général des opérations.

Cependant, Luxempart pense aussi que les plans d'austérité de certains pays, ainsi que les restructurations du monde bancaire, apporteront de nouvelles opportunités en matière d'investissements.